

# Titre Professionnel

# Comptable Assistant



**RNCP - 37121**

**Niveau 4 - BAC**

Présentiel / Distanciel / Blended

**472h** en formation

Nombre d'heures en structure d'accueil variable

**12 mois** de contrat en entreprise

## OBJECTIFS

Le comptable assistant réalise l'ensemble des travaux socles de l'information comptable de l'entreprise. Il gère sur un plan administratif et comptable les événements quotidiens de l'entreprise, ventes, achats, frais généraux, mais aussi plus périodiques, transmission des variables de paie, déclarations de TVA, tableaux de bord, et participe aux opérations d'arrêté des comptes de fin d'exercice.

## PROGRAMME



### 1 Bloc 1 - Assurer les opérations comptables au quotidien

- Assurer la gestion administrative et comptable des clients
- Assurer la gestion administrative et comptable des fournisseurs
- Assurer la gestion administrative et comptable des opérations de trésorerie

### 2 Bloc 2 - Préparer les opérations comptables périodiques

- Assurer la gestion administrative, comptable et fiscale de la déclaration de TVA
- Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
- Présenter et transmettre des tableaux de bord

### 3 Participer aux opérations comptables de fin d'exercice

- Traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placement
- Traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation
- Traiter les emprunts et l'affectation du résultat

BLOC DE COMPÉTENCES	MODULES	DURÉE
<b>Assurer les opérations comptables au quotidien</b>	Opérations courantes	38H
	Comptabilité fiscalité	17.5H
	TVA	18H
	Gestion commerciale EBP	17.5H
	Comptabilité paie	17.5H
	Rémunération	10.5H
	Rémunération avancée	10.5H
	Charges sociales	10H
	Finance de base	10.5H
	Excel	10.5H
<b>Préparer les opérations comptables périodiques</b>	Organisation planification	21H
	Collecte information	7H
	Comptabilité analytique	21H
	Droit du travail	7H
	Obligations légales	7H
	Rupture contrat	7H
	Communication orale	7H
	Réponse appel offre	7H
	Accueil	7H
<b>Participer aux opérations comptables de fin d'exercice</b>	Opérations fin exercice	28H
	Environnement entreprise	7H
	Production documents	10.5H
	PowerPoint	7H
	Word	7H
	Outils collaboratifs	7H
<b>Accompagnement à la réussite et Intégration Professionnelle</b>	Programme dossier pro	7H
	Méthodologie examen	5H
	TRE	7H
	Citoyenneté	7H
	Séminaire cohésion	70H
	Coaching	37H
	Passage épreuve	14H
	Evaluations corrections	7H
	<b>TOTAL</b>	<b>472H</b>

## DES LOCAUX ACCESSIBLES À TOUS

- Accueil adapté : Une prise en charge attentive et personnalisée dès votre arrivée.
- Accessibilité PMR (Rez-de-chaussée) : Toute la partie basse de notre bâtiment est entièrement aménagée et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Garantie Qualiopi : Une conformité validée par notre certification, assurant des conditions d'accueil optimales sur notre espace accessible.

## LES MODALITÉS D'ACCÈS :

1

### Étude du dossier

Nous examinons attentivement votre dossier ainsi que votre projet professionnel.

2

### Rendez-vous

Nous procéderons ensuite à l'organisation d'un entretien, qu'il soit en présentiel ou par téléphone, ainsi qu'à la réalisation d'un test de positionnement.

3

### Après étude du dossier

Votre candidature sera examinée en détail, et une décision d'acceptation ou de refus sera établie en fonction de l'analyse de votre dossier ainsi que de la faisabilité de votre projet.

## PRÉ-REQUIS

- Compétences linguistiques : Maîtrise obligatoire de la langue française (lire, écrire et parler).
- Âge : Être âgé de 16 ans minimum à 29 ans révolus.  
Au-delà de 29 ans, des dérogations et exceptions spécifiques sont possibles.
- Accessibilité Handicap : La formation est totalement accessible aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles aucune limite d'âge ne s'applique.
- Réussite au test de positionnement.
- Aucun diplôme obligatoire.

## MÉTIERS CIBLÉS

- Assistant comptable
- Assistant de cabinet comptable
- Collaborateur de cabinet comptable
- Comptable
- Comptable clients
- Comptable fournisseurs
- Comptable trésorerie
- Comptable spécialisé
- Technicien comptable

## POURSUITE DE FORMATION

Suite à cette formation, une poursuite d'étude est possible sur un niveau de qualification supérieur ou transverse :

- Titre professionnel Gestionnaire comptable fiscal
- Titre professionnel Gestionnaire de paie
- BTS Comptabilité et gestion

## FINANCEMENT

Tarif annuel de la formation : **5471€**

Possible financement par :

- France Travail
- En apprentissage, pris en charge à 100% par l'opérateur de compétences de votre employeur



# LES ATOUTS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR VOTRE RÉUSSITE

- **Un coaching sur mesure** : bénéficiez d'un encadrement personnalisé et d'un suivi régulier par nos formateurs experts.
- **Un calendrier flexible** : profitez d'un planning sur mesure, ajusté selon vos contraintes.
- **Vos espaces d'apprentissage connectés** : suivez pas à pas votre progression grâce à Campus Skills, la plateforme qui recense et cartographie en temps réel les compétences évaluées par votre formateur référent tout au long de votre parcours.
- **En complément**, connectez-vous à Nellapp pour accéder à tous vos cours, vous entraîner grâce à des quiz et vous exercer sur des cas pratiques.
- **Une équipe à votre disposition** chaque jour sur place pour un accompagnement de proximité.
- **Un formateur dédié du début à la fin** : un formateur référent vous épaulé à chaque étape. Il ajuste votre parcours si nécessaire, vous aide à décrocher votre formation, assure le lien avec votre entreprise et vous accompagne vers l'emploi.
- **Une pédagogie adaptée** : des outils, des supports de cours et des méthodes d'apprentissage ajustés sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.
- **Un interlocuteur dédié** : un référent handicap est à votre entière disposition tout au long de votre parcours pour coordonner votre suivi et favoriser votre réussite.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les blocs de compétences peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

Toutefois, l'obtention de la certification du Titre Professionnel est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

En cas d'échec, une session de rattrapage est possible dans un délai maximal de trois mois après l'examen.

En cas d'échec à certains blocs, le(s) bloc(s) validé(s) restent acquis. Le(s) bloc(s) non validé(s) devra ou devront faire l'objet d'un rattrapage dans le délai mentionné ci-dessus.

Tout au long de la formation, des évaluations et devoirs notés sont planifiés en vue de la préparation à l'examen final.

L'examen final se déroule en présence d'un jury de deux professionnels soit une épreuve divisée en 3 parties :

- 1 mise en situation professionnelle (4h00)
- 1 entretien technique (20min)
- 1 entretien final (20min)

**Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04h40**

**Pour plus de détails : [cliquez ici](#)**



✉ [contact@exedra-academie.com](mailto:contact@exedra-academie.com)

☎ 04 90 01 25 94

📍 1716 Chemin des Castillonnes 13550 Noves

*Le savoir d'aujourd'hui, les compétences de demain !*